

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Fédération Française de Rugby</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>5 Rue Jean de Montaigu 91460 MARCOUSSIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>7 8 4 4 0 5 8 1 3 0 0 0 8 9</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>30062018</u>					
		N-1 <u>30062017</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 787 737	1 633 889	153 848	65 568
		Fonds commercial (1) AH	AI	15	1	14	14
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	2 516 380		2 516 380	2 516 380
		Constructions AP	AQ	57 226 960	35 404 002	21 822 958	23 025 929
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 337 794	7 345 051	992 743	952 119
		Immobilisations en cours AV	AW	682 623		682 623	499 794
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	17 573		17 573	17 573
		Créances rattachées à des participations BB	BC	22 051 006		22 051 006	11 450 722
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG	2 861 733		2 861 733	3 251 184
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 000		1 000	11 500
	TOTAL (II) BJ		BK	95 482 822	44 382 943	51 099 879	41 790 784
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	112 208	112 208		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	35 872 821	1 267 819	34 605 002	29 083 274
		Autres créances (3) BZ	CA	11 694 215	74 157	11 620 059	11 858 081
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	77 805 578	524 245	77 281 333	74 771 217
Disponibilités CF		CG	4 772 521		4 772 521	7 324 420	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	779 762		779 762	912 182	
	TOTAL (III) CJ	CK	131 037 105	1 978 428	129 058 677	123 949 173	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Écarts de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	226 519 927	46 361 371	180 158 556	165 739 957	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CP	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>Fédération Française de Rugby</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 985 224)	DA	5 985 224	5 985 224
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 922 451	6 922 451
	Report à nouveau	DH	26 585 010	25 680 608
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(7 350 022)	904 403
	Subventions d'investissement	DJ	3 325 690	4 061 081
	Provisions réglementées *	DK	8 463 489	7 812 451
	TOTAL (I)	DL	43 931 842	51 366 217
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 854 872	4 765 345
	Provisions pour charges	DQ	12 453 387	12 453 387
	TOTAL (III)	DR	19 308 259	17 218 732
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT	350 000	350 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 407 845	4 285 370
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	58 898 307	52 023 875
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 701 502	20 960 020
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 160 901	14 563 972
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 010 719	4 392 963
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 389 181	578 807
TOTAL (IV)	EC	116 918 455	97 155 008	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	180 158 556	165 739 957	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	84 659 472	93 174 419
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Fédération Française de Rugby							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 959	FB		FC	1 959	433	
	Production vendue	biens * services *	FD	28 437 141	FE		FF	28 437 141	22 774 014
			FG	50 070 300	FH	18 081 960	FI	68 152 260	63 628 625
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	78 509 401	FK	18 081 960	FL	96 591 360	86 403 072	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	3 780 539	2 915 608		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 885 170	862 817		
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 984 766	11 480 550		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	110 241 836	101 662 048		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	62 513 986	52 162 074	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 362 741	2 231 090	
Salaires et traitements*						FY	18 266 018	16 160 066	
Charges sociales (10)						FZ	7 387 604	6 630 616	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 313 459	3 632 068	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	334 120	48 633	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	3 770 700	2 405 500	
Autres charges (12)						GE	20 114 053	16 380 720	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	117 062 681	99 650 768	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 820 844)	2 011 280	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	1 103		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	100 456	61 688	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	335 300	775 224	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	47 027	21 488	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	482 783	858 400	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	210 000	721 159	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17 003	19 789	
	Différences négatives de change					GS	109 363	182 726	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	336 366	923 673	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	146 416	(65 273)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 673 325)	1 946 007	

Désignation de l'entreprise <u>Fédération Française de Rugby</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 176	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 176	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	31 835	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 783	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	651 038	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	652 821	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(676 697)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	388 784	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	110 731 898	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	101 616 046	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	904 403	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	873 656		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	925 701		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Fédération Française de Rugby</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 605 226	KE		KF	182 526			
CORPORELLES	Terrains				KG	2 516 380	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	47 450 346	KK		KL	344 172		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	9 391 928	KQ		KR	40 513		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX			
	Matériel de transport*					KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	5 647 711	LC		LD	588 921		
	Emballages récupérables et divers *					LE	2 017 902	LF		LG	83 260		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	499 794	LI		LJ	377 628			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	67 524 062	LO		LP	1 434 495			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	11 468 295	8V		8W	11 100 284				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 262 684	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	14 730 979	LR		LS	11 100 284				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	83 860 267	ØH		ØJ	12 717 305				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	1 787 752	LW	1 787 752	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	2 516 380	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	47 794 518	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	9 432 442	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	6 236 632	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	2 101 162	MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	194 799	NA	682 623	NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG	194 799	NH	68 763 758	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX	500 000	ØY	22 068 579	ØZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	399 951	2F	2 862 733	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	899 951	NK	24 931 312	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 094 750	ØL	95 482 822	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Fédération Française de Rugby</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																
CADRE A																										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN											
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			1 539 644			PF			94 246			PG			PH			1 633 890		
Terrains			PI			PJ			PK			PL														
Constructions			PM			PN			PO			PQ														
Sur sol propre			24 819 391			1 140 912			25 960 302																	
Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU														
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY			9 443 700											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC														
Autres			QD			QE			QF			QG														
immobilisations			QH			QI			QJ			QK														
corporelles			QL			QM			QN			QO			5 432 448											
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QP			QR			QS			QT			1 912 603											
Emballages récupérables et divers			40 529 839			2 219 214			42 749 053																	
TOTAL III			QU			QV			QW			QX			42 749 053											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR			44 382 943											
42 069 483			2 313 459			2 313 459			44 382 943																	
CADRE B																										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice												
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel														
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																		
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1																		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																		
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	651 038																	
Sur sol propre		651 038	R1	R2	R3	R4	R5	R6	651 038																	
Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4																		
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2																		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9																		
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																		
Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																		
Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5																		
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3																		
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1																		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	651 038																	
651 038		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	651 038																	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO																		
Total général (I+II+III+IV)		NP	651 038	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	651 038																
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	651 038	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	651 038															
CADRE C																										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice														
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8														
Primes de remboursement des obligations								SP				SR														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>Fédération Française de Rugby</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	7 812 451	651 038	8 463 489	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	7 812 451	651 038	8 463 489	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4 765 345	3 770 700	6 854 872	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N				
	Provisions pour pertes de change	4T				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X				
	Provisions pour impôts (1)	5B				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	12 453 387		12 453 387	
TOTAL II	5Z	17 218 732	3 770 700	1 681 173	19 308 259	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	112 208			112 208
	Sur comptes clients	6T	1 109 296	334 120	175 597	1 267 819
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	416 802	210 000	28 400	598 402
	TOTAL III	7B	1 638 305	544 120	203 997	1 978 428
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	26 669 488	4 965 858	1 885 170	29 750 176
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		4 104 820	1 885 170		
	- financières		210 000			
	- exceptionnelles		651 038			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Fédération Française de Rugby					Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	22 051 006	UM	22 051 006	UN				
	Prêts (1) (2)		UP	2 861 733	UR	377 453	US	2 484 280			
	Autres immobilisations financières		UT	1 000	UV		UW	1 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	35 872 821		35 872 821					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	728 281		728 281				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 350 596		2 350 596				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	529 106		529 106				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	5 377 823		5 377 823					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 708 410		2 708 410					
	Charges constatées d'avance		VS	779 762		779 762					
	TOTAUX			VT	73 260 537	VU	70 775 257	VV	2 485 280		
RENVois	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	389 451							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	350 000						350 000		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 407 845	710 724	2 697 121					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	58 898 307	29 698 307	29 200 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	33 701 502	33 701 502							
Personnel et comptes rattachés		8C	3 155 680	3 143 818	11 862						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 337 999	2 337 999							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 122 481	9 122 481						
Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	544 741	544 741						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 193 692	3 193 692							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	817 027	817 027							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 389 181	1 389 181							
TOTAUX			VY	116 918 455	VZ	84 659 473	31 908 983	350 000			
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	881 383	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : Fédération Française de Rugby							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30062018		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	33 743		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	43 075		
	Amendes et pénalités		WJ	9 333		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme						
					- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
							TOTAL I		43 075		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A						
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sixies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sixies A)		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	194 219			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI					
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL		7 501 166			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		7 501 166			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Fédération Française de Rugby</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		7 501 166
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		7 501 166
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
CONSTRUCTION	9K	33 743	9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	33 743	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Fédération Française de Rugby										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	25 680 608	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	904 403		Dividendes	- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE					
	TOTAL I	ØF	26 585 010		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG		26 585 010			
										TOTAL II	ZH	26 585 010
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
Exercice N - 1 :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	5 542 750		4 611 595				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	10 606 947		7 033 005				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	183 438		98 201				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 411 175		3 655 752				
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	42 769 676		36 763 522				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	62 513 986		52 162 074				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	182 690		194 956				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	2 180 051		2 036 134				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 362 741		2 231 090				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	11 309 918		9 966 741				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	7 160 322		8 189 631				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *				ØB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%			
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Fédération Française de Rugby</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Fédération Française de Rugby					Néant <input checked="" type="checkbox"/>
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Fédération Française de Rugby Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Fédération Française de Rugby	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Fédération Française de Rugby

Néant *Exercice ouvert le :01.07.2017..... et clos le :30.06.2018..... Durée en nombre de mois

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		96 591 360
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		873 656
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		97 465 016
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		7 111 110
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		2 991 119
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		10 102 229
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		5 447 953
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		46 459 085
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		10 606 947
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		20 114 053
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		82 628 038
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	24 939 207
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA		24 939 207
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP		188,00
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062018

N° SIRET

7 8 4 4 0 5 8 1 3 0 0 0 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Fédération Française de Rugby

ADRESSE (voie)

5 Rue Jean de Montaigu

CODE POSTAL

91460

VILLE

MARCOUSSIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique

EURL

Dénomination

FFR Développement

N° SIREN (si société établie en France)

414008896

% de détention

100

Adresse :

N° 3

Voie

Rue Jean de Montaigu

Code Postal

91460

Commune

MARCOUSSIS

Pays

FR

Forme juridique

GIP

Dénomination

France 2007

N° SIREN (si société établie en France)

189100159

% de détention

52

Adresse :

N° 3

Voie

Rue jean de Montaigu

Code Postal

91460

Commune

MARCOUSSIS

Pays

FR

Forme juridique

GIP

Dénomination

#France 2023

N° SIREN (si société établie en France)

130024078

% de détention

62

Adresse :

N° 40

Voie

RUE DU COLISEE

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2
2

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062018

N° SIRET 7 8 4 4 0 5 8 1 3 0 0 0 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Fédération Française de Rugby

ADRESSE (voie) 5 Rue Jean de Montaigu

CODE POSTAL 91460

VILLE MARCOUSSIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique EURL Dénomination FFR Développement

N° SIREN (si société établie en France) 784405813 % de détention 100

Adresse : N° 3 Voie Rue Jean de Montaigu

Code Postal 91460 Commune MARCOUSSIS Pays FR

Forme juridique GIP Dénomination France 2007

N° SIREN (si société établie en France) 189100159 % de détention 52

Adresse : N° 3 Voie Rue Jean de Montaigu

Code Postal 91460 Commune MARCOUSSIS Pays FR

Forme juridique GIP Dénomination #France 2023

N° SIREN (si société établie en France) 130024078 % de détention 62

Adresse : N° 40 Voie RUE DU COLISEE

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays